



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E64526

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 42 685

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 409 903 481 RCS

Siret : 409 903 481 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5419678

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147089138

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147089138

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ETABLISSEMENTS MAGRE

12 AVENUE DES ACACIAS
56230 QUESTEMBERT

Téléphone : 02 97 26 13 33

Portable : 06 11 97 77 93

Fax :

Site Internet :

E-mail : magre.questembert@orange.fr

Responsabilité légale :

MAGRE LOÏC CO-GÉRANT / MAGRE JÉRÔME CO-GÉRANT

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	07/12/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/12/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	07/12/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/12/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/12/2023
o Ventilation mécanique	07/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.